



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

poissons

Question écrite n° 63080

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la stratégie de l'Union européenne pour le développement durable. La proposition de l'Union européenne de faire de son économie la plus compétitive au monde, basée sur la connaissance, serait orientée, en outre, par la suppression des subventions à la pêche en mer. Au regard des difficultés constantes des métiers du secteur de la pêche, en particulier artisanale, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Outre leur caractère éminemment provocateur, notamment sur la gestion de la flotte de pêche, les propositions formulées par la commission dans son Livre vert sur la réforme de la politique commune des pêches se distinguent par le peu de place qui est réservé au volet économique et social de la PCP. Rejetant une approche brutale et réductrice qui se contente de programmer la contraction du secteur et de prévoir l'accompagnement des départs, les autorités françaises ont déjà eu l'occasion d'affirmer leur détermination à préserver le tissu socio-économique des régions littorales dont l'équilibre est directement tributaire des activités du secteur. La prise en compte des fonctions économiques, sociales et territoriales de la pêche restera au coeur des priorités françaises pendant l'importante discussion qui doit aboutir à la refonte de la politique commune des pêches au 1er janvier 2003. A cet égard, la pérennité des aides publiques à la pêche, que remet en cause la commission, sera un des axes de la négociation française, compte tenu de leur importance pour le secteur et la vie du littoral.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63080

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3750

Réponse publiée le : 5 novembre 2001, page 6305